COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS et OBLIGATIONS DES CLUBS

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL
10 avenue du 4ème Régiment d'Infanterie
BP 369 - 89006 AUXERRE Cedex

Tel :03 58 43 00 60
Mail : plantelme@yonne.fff.fr

PV 175 St et Rég 21

PV téléphonique de la Commission Statuts et règlements et obligations des clubs du 12 mars 2024

Président : M. SABATIER Patrick
Présents : Mme Fontaine Catherine **–** M. Montagne Alain – Trinquesse Jean-Louis

Début de la réunion : 17h30

Entente U13 – saison 2023/2024

La commission prend note et valide l'entente U13 :

- ✓ MALAY LE GRAND 1 / FC GATINAIS 3

Fin de la réunion : 18h00.

Le Président
Sabatier Patrick

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. »